



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ET DES DECISIONS DE
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 NOVEMBRE 2024
Salle du Conseil - 1 avenue François MITTERRAND - 11 500 QUILLAN

Délibération DC 2024-121

Décisions du Bureau

Date de convocation : 29 octobre 2024	Liste des délibérations affichées le : 8 novembre 2024		
Nombre de conseillers en exercice : 84	Présents : 44 à l'ouverture de la séance		
Absents et dépôts de pouvoirs : 4	Excusés : 27	Autres absents : 9	Votants : 48

Présents : Serge MOUNIÉ (Artigues), Jean Pierre ADROIT (Belcaire), Alain CHANAUD (Belvianes et Cavirac), Georges RAMON (Belvis), Alfred VISMARA (Cailla), Didier MONTAGNE (Campagna de Sault), David FERNANDEZ (Campagne sur Aude), Bernard VAQUIÉ (Camurac), Jean Jacques AULOMBARD (Chalabre), Evelyne GARROS (Chalabre), Jacques MAMET (Chalabre), Joseph LLOPIS (Comus), Éric ASTIER (Corbières), Jacky ONDEDIEU (Coudons), Patrick DE BOISSIEU (Counozouls), Jacques PETIT (Escouloubre), Christian SOULA (Espéza), Patrick CAZAUD (Espéza), Dominique BRUCHET (Gincla), Yves ANIORT (Granes), Christian ARAGOU (Le Bousquet), Honoré GERVAIS (Le Clat), Sauveur TRANIELLO (Marsa), Francis SAVY (Mazuby), Jean Marc MURATORIO (Mérial), Alain RENON (Montfort sur Boulzane), Madeleine PUJOL (Puivert), Amandine MORENO (Quillan), Jacques MANDRAU (Quillan), Sophie BOUTTIER (Quillan), Jean POLY (Quillan), Mohammed EL HABCHI (Quillan), Jacques DE LA PIQUERIE (Quirbajou), Jérôme ARTIGUES (Rivel), Hervé CHAPUT (Rodome), Jean-Louis BOUSQUET (Roquefeuil), Jean-Jacques MARTY (Saint Ferriol), Cédric PLICHARD (St Jean de Paracol), Denis MALTAT (St Julia de Bec), Louis SIRE (St Just et le Bézu), Anthony SANCHEZ (Sainte Colombe sur Guette), Jean-Christophe GAUVRIT (Tréziers), Anthony CHANAUD (Val du Faby) et Georges BENNAVAIL (Val du Faby).

Procurations : Jean-Claude MICHELOU (Axat) à Serge MOUNIÉ (Artigues), Lucien RIVIÉ (Belfort sur Rebenty) à Francis SAVY (Mazuby), Gilbert SIMON (Campagne sur Aude) à David FERNANDEZ (Campagne sur Aude) et Sylvie BRINGUIER (Val de Lambronne) à Jean Christophe GAUVRIT (Tréziers)

Excusés : Christophe PIQUEMAL (Aunat), Philippe PARRAUD (Axat), Sébastien DAIGNEAUX (Bessède de Sault), Bruno CARBONNEL (Chalabre), Rose Marie DAROT (Espéza), Julie LE MORVAN (Espéza), Olivier FROMILHAGUE (Espéza), Gaël SAN MARTIN (Espéza), Elvire ANDREWS (Espéza), Didier PARIS (Fontanès de Sault), Patrick EMERY (Galinagues), Lydie MUNIER (Joucou), Marc SAN FRANCISCO (La Fajolle), Jacques GALY (Lapradelle-Puilaurens), Bertrand BARGAIN (Montjardin), Alain BONNÉRY (Nébias), Jean-Paul MARTINEZ (Peyrefitte du Razès), Pierre CASTEL (Quillan), Sébastien AMOUROUX (Quillan), Martine DAFFOS (Quillan), Benoît OLIVE (Roquefort de Sault), Sébastien TORREILLES (Salvezines), Julien SADDIER (Sonnac sur l'Hers), Jeanine BOULET (Saint Louis et Parahou), Rose-Marie MANAUD (Saint Martin Lys), Thierry COUTEAU (Sainte Colombe sur l'Hers) et Marc RIVALS (Villefort).

Absents : Claire THÉNARD (Courtauly), François LACROIX (Espezet), Daniel CALVI (Ginoles), Marie-Antoinette MOULIS (Niort de Sault), Nadia PARACHINI (Quillan), Jacques SIMON (Quillan), Gilles ALARD (Quillan), Christine BINDER (Quillan) et Serge BACAVE (Saint Benoît).

Secrétaire de séance : David FERNANDEZ

Conformément à l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales, le Président a rendu compte au Conseil des décisions prises par le Bureau, en application de la délibération N° DC 2020-047 du 30 juillet 2020.

Décisions du Bureau

- DB 2024-061 Fonctionnement des ALSH de Axat, Quillan et Roquefeuil pour l'année 2024-2025
- DB 2024-062 Avenant à la convention d'occupation temporaire pour l'exploitation économique du chalet à usage de restaurant associé à la station de montagne de Camurac
- DB 2024-063 Actualisation dossier administratif régie de recettes taxe de séjour
- DB 2024-064 Révocation de la DB 2024-060 (défaut de quorum) – Convention de mise à disposition DST Quillan – CCPA
- DB 2024-065 Modification du tableau des effectifs
- DB 2024-066 Signature de la charte relative à l'Alliance pour la Jeunesse Audoise (AJA)
- DB 2024-067 Règlement actualisé du Guichet Unique pour les familles
- DB 2024-068 Abroge et remplace les DB 2024-060 et DB 2024-064 – Convention de mise à disposition DST Quillan-CCPA
- DB 2024-069 Abroge et remplace la DB 2024-065 - Modification du tableau des effectifs
- DB 2024-070 Abroge et remplace la DB 2024-066 – Signature de la charte relative à l'Alliance pour la Jeunesse Audoise (AJA)
- DB 2024-071 Abroge et remplace la DB 2024-067 – Règlement actualisé du Guichet Unique pour les familles
- DB 2024-072 Station de montagne de Camurac – Conditions tarifaires Hiver 2024-2025
- DB 2024-073 demande de subvention – Charte Forestière 2024-20265
- DB 2024-074 Demande de subvention – Malette de téléconsultation – Pays de Sault
- DB 2024-075 Demande de subvention – Malette de téléconsultation – Centre de santé de Quillan
- DB 2024-076 Abroge et remplace la DB 2024-052 – Plan de financement des travaux de rénovation énergétique de l'espace muséologique intercommunal
- DB 2024-077 Plan de financement des travaux d'aménagement et d'ameublement – EFS de Quillan
- DB 2024-078 Grille tarifaire espace Jeunes

Le Conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré,

Conseillers présents	44	Suffrages exprimés	48
Retraits avant vote	0	Pour	48
Abstentions	0	Contre	0

- **PREND acte du compte-rendu des décisions du Bureau prises en vertu de la délégation accordée par la délibération N° DC 2020-047 du 30 juillet 2020.**

Pour extrait conforme
Francis SAVY, Président de la CCPA



Acte certifié exécutoire compte tenu

- ❖ de sa transmission en sous-préfecture le 27.11.2024
- ❖ et de sa publication le 27.11.2024